



Rapport sur le prix et la qualité du
service d'élimination des déchets
ménagers et assimilés

- Présenté en Conseil de Communauté le 20 Juin 2013
- Délibéré le 27 Juin 2013

SOMMAIRE

Présentation générale	3
Evènements marquants	5
Données chiffrées.....	5
Investissements 2012.....	6
1. Conteneurisation et rendement.....	7
1.1 Tri sélectif	7
2. OMr : Ordures ménagères résiduelles	10
2.1 Organisation de la collecte des OMr et traitement	10
2.2 La réorganisation du service	11
2.3 Tonnages d'OMr collectés.....	13
2.4 Dépenses de fonctionnement des Ordures Ménagères Résiduelles (Omr)	15
2.5 Recettes de fonctionnement des Ordures Ménagères Résiduelles (Omr)	16
3. Tri sélectif	16
3.1 Organisation de la collecte du tri sélectif.....	16
3.2 Bilan quantitatif et qualitatif du tri sélectif.....	18
3.3 Bilan budgétaire du tri sélectif	22
4. Déchetteries	25
4.1 Organisation	25
4.2 Fréquentation et tonnages collectés à la déchetterie des Ollières	25
4.3 Fréquentation et tonnages collectés à la déchetterie de Villaz.....	27
4.4 Traitement des déchets de déchetteries	28
4.5 Dépenses des déchetteries	30
4.6 Les recettes des déchetteries.....	31
5. Les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)	32
5.1 Présentation des DASRI.....	32
5.2 Le système de collecte des DASRI	32
5.3 Dépenses pour la collecte des DASRI	34
5.4 Recettes pour la collecte des DASRI.....	34
6. Bilan et perspectives.....	35
6.1 Analyse quantitative.....	35
6.2 Analyse budgétaire.....	36

PRESENTATION GENERALE

La Communauté de Communes du Pays de Fillière (CCPF) exerce la compétence d'élimination des déchets ménagers et assimilés depuis la création de l'EPCI¹ en Octobre 1993.

La CCPF organise la collecte des déchets ménagers pour les 9 communes qui la composent (16 827 habitants : source Population DGF 2012):

- Aviernoz
- Charvonnex
- Evires
- Groisy
- Les Ollières
- Naves Parmelan
- St Martin Bellevue
- Thorens-Glières
- Villaz



¹ EPCI : Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. Les structures intercommunales disposent du droit de prélever l'impôt, sous forme de fiscalité additionnelle à celle perçue par les communes, ou, dans certains cas, à la place des communes. En pratique, cela veut dire que les EPCI votent les taux d'imposition qu'ils veulent voir appliqués. Il s'agit actuellement des communautés de communes, des communautés d'agglomérations et des communautés urbaines

La CCPF exerce la fonction d'autorité organisatrice en matière d'élimination des déchets ménagers et assimilé : la collecte, le tri, le traitement et la valorisation. Pour cela le service DECHETS :

- Définit et organise les missions du service public (réponse aux attentes et besoins des usagers, accès au service, prospective, plan d'actions)
- Met en œuvre les moyens spécifiques et définit la politique de financement du service public
- Détermine les conditions d'exercice du service public (niveau de service, qualité de la prestation, mode de gestion)
- Assure la gestion et la maîtrise d'ouvrage de son patrimoine
- Contrôle l'exécution des missions par les opérateurs publics ou privés

Le service est composé de 8 agents répartis comme suit :

- 1 responsable des services techniques (à temps partiel)
- 1 agent technique (à temps plein)
- 3 agents polyvalents (à temps plein) : collecte des ordures ménagères, entretien et maintenance du parc, collecte des cartons PRO
- 1 agent polyvalent (25%) : collecte des cartons professionnels et collecte des ordures ménagères ponctuellement
- 1 agent de gardiennage déchetteries (à temps plein)
- 1 ambassadeur du tri (à temps partiel)

La CCPF a pour mission de permettre le bon fonctionnement des équipements suivants :

- Points de regroupement des ordures ménagères et assimilés
- Déchetteries intercommunales
- Autres dispositifs de prise en charge des déchets (DASRI, Cartons PRO...)

Pour se faire, la CCPF dispose des compétences suivantes :

- La pré-collecte des déchets ménagers et assimilés
- La collecte des déchets ménagers et assimilés
- Le traitement par valorisation matière des déchets ménagers et assimilés
- Le traitement par valorisation énergétique est délégué à l'Usine d'incinération des Ordures Ménagères² du SILA³, située à Chavanod

² UIOM : Usine d'Incineration des Ordures Ménagères

³ Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy

EVENEMENTS MARQUANTS

Prévention :

- Relance d'un marché de fourniture de composteurs individuels et collectif

Collecte :

- Lancement du premier point de regroupement pour la collecte de cartons professionnels (Thorens-Glières)

CARTONS PROFESSIONNELS



- Dépôt à l'extérieur du chalet interdit
- Cartons bruns cassés uniquement sans polystyrènes, films et sachets en plastique
- Ne pas découper les cartons en tous petits morceaux

- Achat de colonnes aériennes de tri sélectif dédiées aux évènementiels conséquents du territoire

- Passage à un agent par véhicule de collecte pour les ordures ménagères au 1^{er} Janvier 2012, le programme de pose de conteneurs semi-enterrés arrivant en phase finale

Déchetteries :

- Validation financière des travaux d'aménagement de la déchetterie de Villaz (programmation 2013-2014)
- Protection du flux des déchets électriques avec l'installation d'une benne maritime sur le site des Ollières
- Rachat des batteries stockées dans la benne maritime protégée
- Rachat mensuel des cartons bruns et intégration dans les tonnages soutenus par Eco-Emballages avec le nouveau contrat Barème E
- Lancement d'une benne de collecte des plâtres

DONNEES CHIFFREES

Les tonnages de déchets collectés en 2012 diminuent de 3% par rapport à l'exercice précédent.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Evol en %
POPULATION	14761	15072	15308	15544	15772	16000	16240	16478	16827	2%
OMr	236	235	235	232	222	217	214	210	209	-1%
TRI SELECTIF	63	62	63	65	69	74	74	77	78	1%
REFUS DE TRI	-	-			2	1	2	3	3	2%
DECHETTERIES	142	158	171	188	205	209	223	244	230	-5%
<i>Incin.</i>						53	53	51	43	-15%
<i>Stock-DDM</i>						0	1	1	1	8%
<i>Valorisables</i>						155	169	192	186	-3%
TOTAL DMA	441	455	468	485	498	500	513	533	520	-3%
TOTAL Stock	-	-	-	-	-	0	1	1	1	8%
TOTAL val. matière	-	-	-	-	-	229	243	269	264	-2%
TOTAL val. énergétique						271	269	264	255	-3%
% valorisation matière	-	-	-	-	-	46%	47%	50%	51%	1%
% valorisation énergétique	-	-	-	-	-	54%	52%	49%	49%	-1%
% non valorisés	-	-	-	-	-	0,09%	0,11%	0,19%	0,21%	10%

INVESTISSEMENTS 2012

Dans le courant de l'année 2012, ce sont 15 CSE qui ont été posés sur le territoire de la CCPF. Le rythme s'est fortement ralenti par rapport aux années précédentes (50 en 2008, 36 en 2009, 46 en 2010, 34 en 2011). En effet, le marché de pose est arrivé à son terme et les derniers points à installer du programme d'optimisation sont les plus contraignants (contraintes topographiques, foncières ou de sécurité, maîtrise foncière ...). Le tableau ci-dessous dresse la liste de ces travaux et donne leur coût global pour l'année 2012.

Commune	Point de collecte	OMR	Multimatériaux	Verre	Total €HT
Groisy	Gymnase	2	1	1	7 891 €
Les Ollières	Chez le Bois	1			1 964 €
Thorens Glières	Grosses Terres		2	1	4 694 €
Thorens Glières	Centre Arthur Lavy	1			1 542 €
St Martin Bellevue	Clinique	1			1 670 €
Villaz	Bernard	1			1 644 €
Villaz	Supérette	1			1 329 €
Villaz	Oxygène	1			1 820 €
Villaz	Stade	1	1		2 683 €
		9	4	2	23 908 €
		15			

Travaux d'installation de CSE réalisés sur le Pays de le Fillière en 2012

1. CONTENEURISATION ET RENDEMENT

L'analyse de la conteneurisation et du rendement pour chaque flux a été engagée en 2011 et affinée en 2012.

Les tableaux ci-dessous présentent pour chaque flux :

- ⇒ Le **volume disponible** qui correspond à la capacité de stockage correspondant à la somme des volumes de cuves installées sur la commune.
- ⇒ Le **volume exploité** qui correspond au volume disponible ramené au nombre de collectes
- ⇒ Le **volume utilisé** qui correspond au volume exploité ramené au taux de remplissage.

Ces indicateurs ont vocation à donner le rendement du service de collecte (conteneurisation et fréquence de ramassage) pour chacune des communes.

1.1 Tri sélectif

Commune		MULTIMATERIAUX					VERRE								
		2011		2012				2011		2012					
				Volume disponible (m3)	Rendement	Volume disponible (m3)	Taux de remplissage			Volume exploité (m3)	Volume utilisé (m3)	Rendement	Volume disponible (m3)	Taux de remplissage	Volume exploité (m3)
Aviernoz	Population	816	10	62%	10	0.69	30	69%	7	51%	3	6	0.71	4	71%
Charvonnex	Population	1033	24	72%	24	0.70	89	70%	20	60%	20	19	0.74	14	74%
Evires	Population	1359	21	76%	21	0.68	72	68%	15	64%	15	22	0.64	14	64%
Groisy	Population	3177	61	79%	71	0.71	228	71%	46	68%	44	50	0.75	37	75%
Naves Parmelan	Population	926	24	72%	24	0.64	93	64%	17	66%	13	13	0.56	7	56%
Les Ollières	Population	848	30	69%	28	0.69	105	69%	22	67%	21	33	0.63	21	63%
St Martin Bellevue	Population	2423	59	70%	59	0.66	228	66%	31	59%	31	42	0.84	35	83%
Thorens-Glières	Population	3292	68	68%	66	0.73	213	73%	45	58%	44	52	0.62	33	63%
Villaz	Population	2604	81	75%	89	0.72	308	72%	37	56%	37	51	0.58	29	58%

Bilan de conteneurisation TRI SELECTIF au 31 Décembre 2012

Aujourd'hui l'analyse des données révèlent les éléments suivants :

- **Multimatériaux** : rendement globalement satisfaisant (69%) qui se maintient par rapport à 2011 (72%). La fréquence de collecte sur la commune d'Aviernoz a été ajustée à la baisse ce qui augmente le rendement en 2012. La tournée « intermédiaire » a été largement revue sur les points de collecte saturés ce qui a réduit le rendement sur certaines communes (Charvonnex – Evires – Groisy – Naves et Villaz). On notera que le principe de la tournée intermédiaire doit cependant se maintenir pour répondre au phénomène de débordement qui a été largement amélioré par ce biais.
- **Verre** : rendement global plus satisfaisant (68%) qu'en 2011 (61%). Cette hausse du rendement est liée à la hausse du geste de tri du verre et à la suppression de points de collecte de verre isolés peu fréquentés. Cela démontre l'intérêt de poursuivre la démarche de suppression des points de collecte de verre isolés au profit de points de tri complets (conteneur jaune et vert) sur le territoire. En 2013, il faudra être attentif à l'évolution sur la commune de St Martin Bellevue qui présente une forte progression dans ces taux de remplissage.

ORDURES MENAGERES								
Commune	Population	2011		2012				
		Volume disponible (m3)	Rendement	Volume disponible (m3)	Volume exploité (m3)	Taux de remplissage	Volume utilisé (m3)	Rendement
Aviernoz	816	33	-	33	53	0.61	32	61%
Charvonnex	1033	64	-	60	99	0.81	67	81%
Evires	1359	122	-	120	122	0.59	70	59%
Groisy	3177	210	-	215	277	0.69	206	69%
Naves Parmelan	926	40	-	39	60	0.74	49	74%
Les Ollières	848	41	-	43	46	0.85	36	85%
St Martin Bellevue	2423	171	-	176	242	0.71	184	71%
Thorens-Glières	3292	220	-	218	295	0.75	218	75%
Villaz	2604	187	-	186	289	0.72	207	72%

Bilan de conteneurisation OMR au 31 Décembre 2012

Le rendement n'a pu être établi qu'en 2012 pour la collecte des ordures ménagères. Aujourd'hui nous ne pouvons donc pas disposer d'une analyse fine sur les ordures ménagères résiduelles (OMr). Les données relèvent les points de collecte suivants qui ont remplissage important (>95%) et pour lesquels des démarches seront à envisager :

COMMUNE	POINT DE COLLECTE	BAC ROULANT	CSE	PROPOSITION
AVIERNOZ	Mellys	X		Renvoi CSE ⁴ espace disponible « Chef-Lieu »
CHARVONNEX	La Forge		X	Cuve OMr percée remplie d'eau à changer
CHARVONNEX	ZAE	X		Installation d'un point de collecte en bac roulant 770L en remplacement des 250L
EVIRES	Chaumet		X	Cuves OMr percées remplie d'eau à changer
GROISY	Crèche		X	Sensibilisation tri et bilan évolution
LES OLLIERES	Malconfort	X		Renvoi CSE espace disponible « Chef-Lieu »
LES OLLIERES	Salle Fête	X		Renvoi CSE (en projet « Orée Praz »)
LES OLLIERES	Le Praz	X		Renvoi CSE (en projet « Mercier »)
THORENS	Annexe Gonnet	X		Renvoi CSE (espace disponible « Tom Morel »)
THORENS	Colanche	X		Création point de collecte en CSE
THORENS	Combe en Bas		X	Réflexion sur évolution du point de collecte (urbanisation)
THORENS	La Pierre		X	Saturation avérée et sensibilisation au tri effectuée : renfort du point de collecte nécessaire
THORENS	Nantizel		X	Saturation avérée et sensibilisation au tri effectuée : renfort du point de collecte nécessaire
THORENS	Régalets		X	Sensibilisation au tri et bilan évolution
THORENS	Verrerie	X		Création point de collecte en CSE
VILLAZ	Les Ailles	X		Renvoi CSE espace disponible « Salle »
VILLAZ	Onnex		X	Sensibilisation au tri et bilan évolution
VILLAZ	Provinces	X		Création point de collecte CSE
VILLAZ	Source Paradis	X		Renvoi CSE espace disponible « Stade »
VILLAZ	ZAE02		X	Sensibilisation au tri et bilan évolution

ANALYSE :

L'analyse de rendement de conteneurisation pour le tri sélectif a permis de programmer les premiers ajustements et donner ces premiers résultats (composition des tournées intermédiaire affinée, ajustement et visibilité sur le territoire facilité avec les prestataires).

L'analyse de remplissage des ordures ménagères a débuté en 2012 et permet de dresser un bilan sur ce flux. Cet outil de travail confirme les lignes directrices à adopter pour poursuivre la démarche d'optimisation. C'est également un outil nécessaire pour donner les avis sur les projets d'urbanisation. Dès 2013, l'objectif pour ce flux sera de relever le niveau de remplissage des points de collecte à raison de 2 fois par an pour obtenir une analyse d'autant plus fine.

Cela permettra :

- d'ajuster encore plus finement les tournées de collecte

⁴ CSE : conteneur semi-enterré

- de justifier les renvois ou les renforcements de points de regroupement
- de faciliter la programmation budgétaire

2. OMR : ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

2.1 Organisation de la collecte des OMr et traitement

Les ordures ménagères résiduelles sont collectées par 3 rippeurs⁵ contre 4 en 2011. Le non remplacement du 4^{ème} agent n'a pas d'incidence sur la collecte des ordures ménagères mais réduit la réactivité de l'équipe sur les opérations d'entretien et de maintenance du parc de pré-collecte.

En 2012, la collecte en chalet poubelle est définitivement supprimée. Trois modes de pré-collecte des OMr sont donc en place sur le territoire :

- Bacs roulants
- Porte à porte
- Conteneur semi enterré (CSE)

Deux camions-bennes permettent la collecte des CSE⁶ par un système de grue. Depuis 2009, le programme d'optimisation engagé avec la pose de CSE a permis de revoir les tournées. Les 10 tournées initiales ont donc été re-calibrés en 8 tournées réparties sur 4 jours. Les tournées du mercredi ont pu être supprimées et permettent de dégager du temps de travail pour l'entretien et la maintenance des véhicules et des équipements de pré-collecte.

Cette disponibilité permet également d'assurer une continuité de service au cours des ponts ou à l'occasion d'un mouvement de grève ponctuel.

Depuis 2012, le programme d'optimisation engagé avec la pose de CSE a permis de libérer du temps de travail des rippeurs puisque la collecte se fait par un seul agent par véhicule sur toutes les tournées contre 6 des 8 tournées en 2011. Ce temps libéré a permis de débiter une collecte de cartons professionnels dès le 1/1/12 sur la commune de Thorens-Glières. La poursuite de la démarche d'optimisation doit permettre de développer la collecte des cartons professionnels sur l'ensemble du territoire intercommunal. On notera cependant que l'équipe étant composée d'un agent de moins en 2012, une analyse des temps disponibles pour la collecte des CARTONS PRO devra être effectuée en vue d'une généralisation.

Les OMr collectées sont incinérées à l'UIOM⁷ de Chavanod. Leur combustion permet à l'usine de produire de l'énergie sous forme :

- D'électricité pour ses propres besoins
- D'eau chaude pour le réseau de chauffage urbain de Champ Fleuri (Seynod)

Les gaz de combustion subissent 5 traitements de dépollution avant d'être rejetés dans l'atmosphère :

- Traitement des oxydes d'azote
- Traitement des poussières et des métaux lourds particuliers
- Traitement des acides forts et des métaux lourds gazeux

⁵ Agent de collecte des ordures ménagères

⁶ CSE : Conteneur Semi Enterré

⁷ UIOM : Usine d'Incinération des Ordures Ménagères

- Traitement des oxydes de soufre
- Traitement des dioxines et furanes

ANALYSE :

L'objectif d'évolution du service « Déchets » de la CCPF est de poursuivre le programme d'optimisation. En 2012, les chalets poubelles ont été définitivement supprimés. Les modes de collecte restants (bacs roulant et CSE) répondent aux normes de sécurité et d'hygiène.

En 2013, la démarche se poursuit avec la suppression des derniers points de collecte en porte à porte au profit des CSE⁵. La suppression des derniers points de regroupement en bacs roulants identifiés pouvant être aménagés en CSE devra se poursuivre.

Les CSE, organisés en points de regroupement :

- Facilitent la collecte grâce au système de grue qui permet d'assurer la collecte avec 1 seul agent rippeur⁸/chauffeur
- Offrent un volume de stockage plus important (5000 litres)
- Répondent à toutes les normes de sécurité et d'hygiène pour les rippeurs et les usagers.

La combinaison de tous ces éléments permet d'optimiser le service en réduisant le nombre de tournées, le nombre d'arrêt. Cette démarche d'optimisation trouve ces limites fin 2012 avec l'augmentation des missions des agents (collecte CARTONS PRO, entretien véhicules et parc de conteneurs ainsi que le gardiennage de déchetterie) du fait du non remplacement d'un agent.

2.2 La réorganisation du service

Initialement, la collecte était assurée par 10 tournées sur 5 jours avec 4 agents.

Le travail d'optimisation a permis d'aboutir en 2012 à la réalisation de la collecte en 8 tournées sur 4 jours avec 2 agents.

La réorganisation du service initiée en 2009 se poursuit de la manière suivante :

- Redéfinition des parcours en densifiant les tournées (réduction du nombre de point de collecte en bacs roulants pour la réduction du nombre d'arrêt et de kilomètres, suppression de « culs de sac » et du porte à porte restant)
- Libération du temps de travail du mercredi qui permet la réalisation de tâches d'entretien et de maintenance du parc de pré-collecte et des véhicules
- Gardiennage de déchetteries (mercredi à Villaz en période ETE, lundi aux Ollières et remplacement du gardien des Ollières pendant ces congés)
- Lancement de la collecte des cartons professionnels (2 collectes par semaine) au 1^{er} Janvier 2012

⁸ Agent de collecte des ordures ménagères

Les résultats de cette réorganisation à la fin de l'année sont présentés dans les trois tableaux suivants :

Véhicule	Lundi 2012	Mardi 2012	Mercr. 2012	Jeudi 2012	Vendre. 2012	TOTAL 2008	TOTAL 2009	TOTAL 2010	TOTAL 2011	TOTAL 2012
2038 YA 74	7:00	7:00	-	7:00	8:00	72	36	36	36	29
3763 ZP 74	7:00	7:00	-	7:00	8:00	108	72	58	44	29
TOTAL	14	14	0	14	16	180	108	94	80	58

Temps de travail des agents imputé à la collecte des ordures ménagères

Véhicule	2008 (En litres)	2009 (En litres)	2010 (En litres)	2011 (En litres)	2012 (En litres)	Evolution 08-09	Evolution 09-10	Evolution 10-11	Evolution 10-11 (en l)	Evolution 11-12 (en l)
2038 YA 74	17 902	14 172	14 507	13 954	13 430	-21%	2%	-4%	-553	-524
3763 ZP 74	13 738	16 652	14 682	14 543	14 818	21%	-12%	-1%	-139	+275
TOTAL	31 640	30 824	29 189	28 497	28 248	-3%	-5%	-2%	-692	-249

Evolution de la consommation de carburant du service DECHETS de la CCPF

Véhicule	Moyenne hebdo 2011		Kgs / km	Moyenne hebdo 2012		Kgs / km	Evolution 11-12
	Kgs	Kms		Kgs	Kms		
2038 YA 74	34 068	299	114	33 932	291	116	+2%
3763 ZP 74	35 502	354	100	33 704	361	93	-7%
TOTAL	69 569	653	105	67 637	652	104	-1,7%

Rendement des tournées de collecte

On notera que les kilométrages moyens des tournées est stable entre 2011 et 2012. La diminution des moyennes de collecte (69 569 kg en 2011 contre 67 637 kg en 2012) n'est pas contradictoire avec la hausse des tonnages d'OMR globale sur l'année. Cela est liée au fait que le nombre de jours de collecte diffère d'une année sur l'autre. A titre indicatif, le nombre de collecte a été de 416 (2*208) en 2011 et de 420 (2*210) en 2012.

ANALYSE :

Depuis 2009 les tournées de collecte des OMR ont été progressivement reprises avec l'installation des points de collecte en conteneurs semi-enterrés. Cette dynamique a permis de diminuer les consommations de carburant (-816 litres en 2009, -1635 litres en 2010, -692 litres en 2011). En 2012, la réduction de carburant se stabilise (- 249 litres) à l'approche de la phase finale pour l'optimisation des tournées OMR est avérée.

La concrétisation des effets de la réorganisation du service de collecte des OMR se visualise par une stabilité des kilométrages et du rendement moyen des collectes.

→ Au-delà des avancées observées jusque là, on notera sur 2012 une baisse de 28% du temps de travail dédié à la collecte avec le passage à un agent sur les deux bennes. Le temps de travail libéré permet de répondre à des opérations d'entretien et de maintenance sur le parc et d'assurer la collecte des cartons professionnels.

Le temps de travail dégagé de la collecte (96h00 hebdomadaires) a permis la réalisation de travaux d'entretien et de maintenance selon les typologies mentionnées ci-dessous (Quantitatifs 2012 non précisés).

Objet	Intervention
-------	--------------

ENTRETIEN	Nettoyage haute pression
	Elimination nid de guêpes
	Remplacement du sac de propreté
	Remplacement de lames
NETTOYAGE	Ramassage déchets et balayage
MAINTENANCE	Pose signalétique
	Remplacement sacs portage
	Dévoilage
	Remplacement couvercle
	Remise visserie et goupilles pour armature couvercle
	Remplacement taquets coinçeurs
	Remplacement cuve
	Réparation CA cassée/Démantèlement
	Déplacement matériel pré-collecte
	Agrandissement opercule CSE MULTI
	Installation trappe gros producteur
	Remplacement poignée de corde du sac
	Lestage béton pour cuve déformée
	Remplacement corde de sac
DENEIGEMENT	Déneigement

Typologie des travaux d'entretien et de maintenance du parc

ANALYSE :

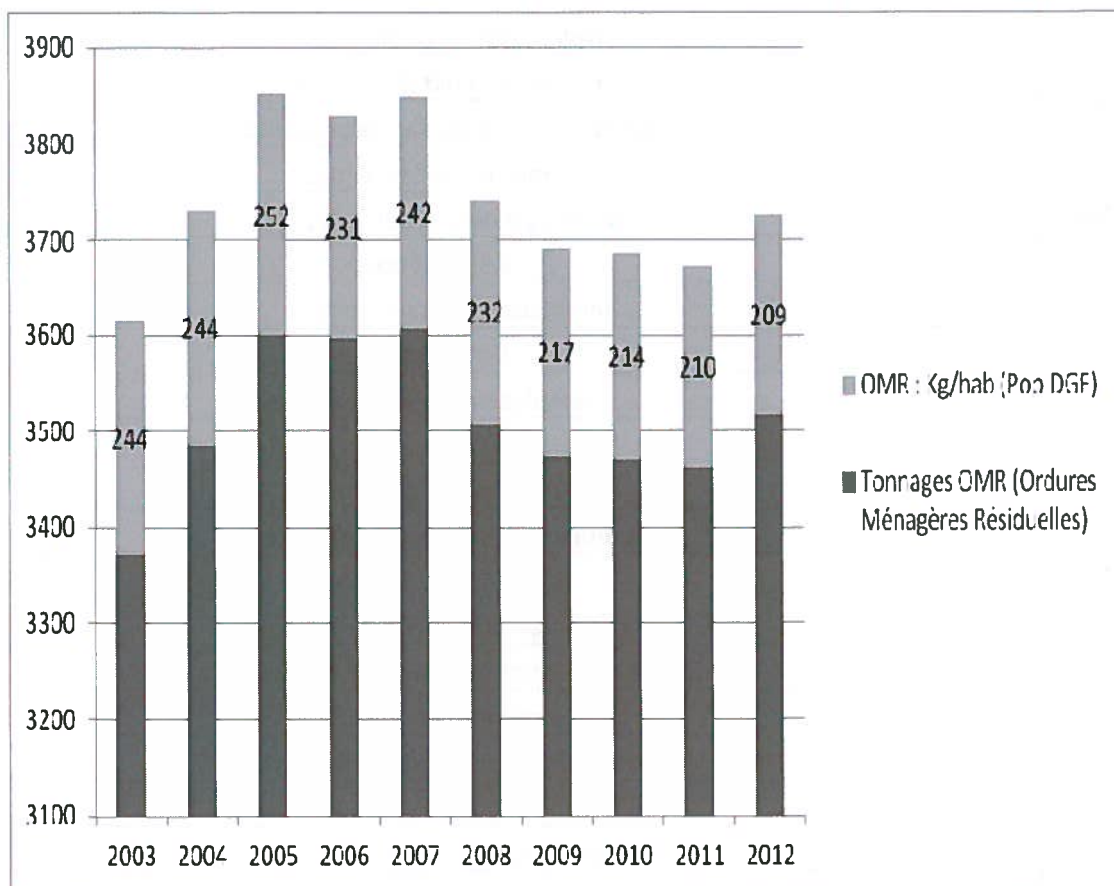
Le temps de travail dégagé des temps de collecte a permis d'assurer les missions suivantes :

- entretien du parc
- gardiennage de la déchetterie des Ollières tous les jours de la semaine (effectué jusque là par un agent dédié jusqu'à son départ en retraite)
- gardiennage de la déchetterie de Villaz les mercredis et samedis (effectué jusque là par dans l'emploi d'un agent en Contrat à Durée Déterminée)

La charge des missions (entretien et gardiennage) trouve cependant ces limites sur le temps libéré de la collecte des ordures ménagères. Ce constat est lié notamment au non remplacement d'un agent (développement de l'appel à des intérimaires pour le gardiennage en déchetterie).

2.3 Tonnages d'OMr collectés

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Evol. 11/12
OMR	3372	3486	3599	3597	3607	3508	3474	3471	3462	3517	+1,60%
Pop DGF	13794	14262	14262	15544	14929	15090	16000	16231	16478	16827	+2%
Kg/Hab	244	244	252	231	242	232	217	214	210	209	-0,50%



Evolution des tonnages et kg/hab d'OMr annuels pour la période 2003-2012

En 2012, 3517 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMR) ont été traitées par l'usine d'incinération (IUOM) de Chavanod. La production annuelle a augmenté de 1,60% par rapport à 2011. Depuis 2003 les tonnages d'ordures ménagères étaient en hausse, on note une baisse du flux depuis 2007 alors même que la population augmente. En 2012, cette tendance trouve ces limites puisque le tonnage global progresse mais le ratio en kg/habitant poursuit sa baisse engagée depuis 2007 et atteint 209 kg/hab en 2012 contre 210kg/hab en 2011. Cette diminution d'OMR/habitant s'inscrit dans les objectifs fixés par le Grenelle II de l'Environnement mais trouve ces limites au regard de la bonne performance déjà atteinte par la CCPF (Moyenne nationale en 2009 : 298kg/hab⁹).

ANALYSE :

La hausse de 1,60% du tonnage d'ordures ménagères résiduelles entre 2011 et 2012 peut s'expliquer par la hausse de la population puisque le report vers les filières de recyclage se poursuit :

- pour le multimatériaux (conteneur jaune) : +7%
- pour le verre (conteneur vert) : +0% (maintient de la forte progression 2011 de +6%)

L'analyse au ratio/habitant confirme largement cette évolution qui est conforme avec les objectifs de réduction du SILA.

On notera que la vigilance pour la facturation des professionnels en déchetterie peut engendrer des dépôts professionnels dans les OMR. Le travail de sensibilisation auprès des professionnels et la collecte gratuite des cartons Pro en point de regroupement doit se poursuivre pour limiter ces types d'agissements.

⁹ Source : ADEME-Chiffres clés Déchets 2012

2.4 Dépenses de fonctionnement des Ordures Ménagères Résiduelles (Omr)

	2011 (€ TTC)	Répartition	2012	Répartition	Evolution
Charge de personnel pré collecte	20 030	-	19 794	-	-1%
Charge de personnel collecte	114 969	-	117 005	-	2%
Charge de personnel des déchetteries	58 271	-	60 617	-	4%
TOTAL CHARGE PERSONNEL Omr	134 999	19%	136 799	17%	1%
Charge structure	11 184	-	12 738	-	14%
Charge pré collecte	34 412	-	43 953	-	28%
Charge collecte	101 285	-	112 773	-	11%
TOTAL COLLECTE (hors personnel)	146 881	21%	169 464	21%	15%
TOTAL COLLECTE (personnel inclus)	281 880	-	306 263	-	9%
TOTAL TRAITEMENT (incinération OMR)	419 979	60%	489 229	62%	16%
TOTAL SERVICE DECHETS	701 859	100%	795 491	100%	13%

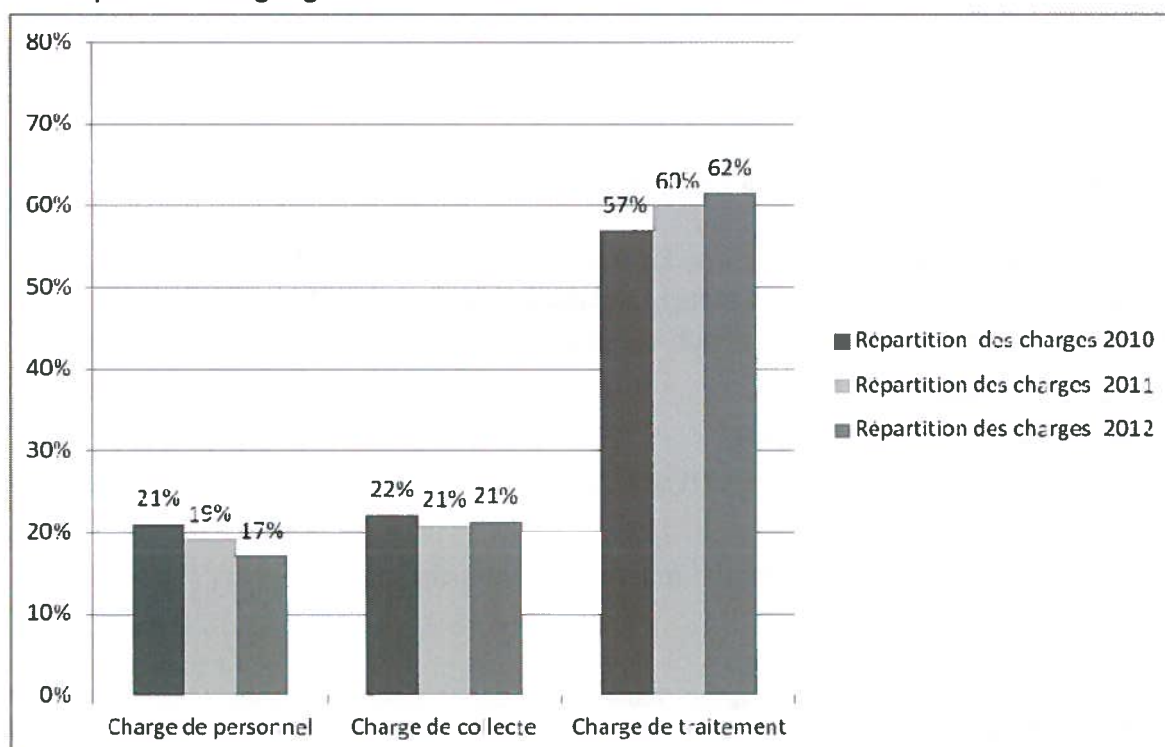
Extrait des lignes principales de la grille de lecture du service Déchets (Compta'coût)

Les charges de personnel de collecte et de pré-collecte sont stables dans la lignée de la dynamique engagée d'optimisation de la collecte au profit de la pré-collecte.

On notera les éléments suivants en 2012 :

- achat de matériel pour l'entretien et la maintenance du parc (sac de portage, opercule etc.) dont le renouvellement du stock était nécessaire.
- augmentation des dépenses d'entretien et de maintenance sur les bennes ordures ménagères (pneus et réparations onéreuses).

La forte augmentation du coût de l'incinération a pénalisé le coût du traitement qui a progressé de 16% (+69 250€) malgré la stabilisation de tonnages d'OMr incinérés. Cette augmentation des coûts de traitement impacte le budget général du service DECHETS à la même hauteur.



Comparaison des taux de répartition des charges liées aux ordures ménagères entre 2010 et 2012

ANALYSE :

La tendance au captage des dépenses par les charges de traitement se confirme encore en 2012 puisqu'elles atteignent cette année 62% des charges globales de gestion des OMr.

La CCPF parvient à contenir l'évolution des charges de traitement (+16%) grâce à la stabilisation des charges de personnel.

Cette situation trouve ces limites :

- avec la finalisation du programme d'optimisation, les nouveaux leviers de réduction seront alors réduits
- avec la nécessité d'assurer les dépenses de fourniture liées à l'entretien du parc (sac de portage, couvercle etc.)
- avec les dépenses grandissantes pour l'entretien et la maintenance des bennes ordures ménagères (les dépenses engagées sur la benne la plus ancienne démontre la nécessité d'investir dans une nouvelle benne en 2014)
- avec les augmentations annoncées des coûts de traitements (+15% en 2012 puis en 2013)
- avec l'augmentation des missions pour l'équipe de collecte (collecte cartons PRO, gardiennage déchetterie) avec le non remplacement d'un agent en 2012

2.5 Recettes de fonctionnement des Ordures Ménagères Résiduelles (Omr)

En matière de déchets ménagers, la CCPF assume intégralement la compétence collecte et assure directement le financement de ce service par la TEOM¹⁰. La TEOM couvre l'intégralité des dépenses affichées ci-dessus et permet également de financer :

- Le service public du « tri sélectif »
- Le service public des « déchetteries »
- Les investissements nécessaires à la gestion des déchets (véhicules, travaux, conteneurs semi-enterrés ...)

3. TRI SELECTIF

3.1 Organisation de la collecte du tri sélectif

La collecte des déchets recyclables concerne les 9 communes du Pays de Fillière et a débuté en octobre 2001. Le système de pré-collecte des déchets recyclables a évolué en 2008 avec le passage d'un système en tri-flux (conteneur bleu, jaune et vert) à un système en bi-flux (conteneur jaune et vert).

Ce choix d'évolution a permis :

- De faciliter le geste de tri aux usagers
- D'optimiser le budget de la collecte du tri sélectif en passant de trois à deux prestataires de service

Le territoire est organisé en Points Propres¹¹ qui permettent à chacun de déposer :

¹⁰ TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Toutes les personnes assujetties à la taxe foncière sont redevables de la TEOM. La base est la valeur locative à laquelle est appliqué le taux de TEOM déterminé par le Conseil de Communauté soit 8,71% en 2010 (idem 2009).

¹¹ Point Propre : Point de tri sélectif regroupant des conteneurs jaunes et verts

- **Les multi-matériaux :**

- ⇒ Bouteilles et flacons en plastique
- ⇒ Cartonnettes d'emballage
- ⇒ Briques alimentaires
- ⇒ Emballages en métal : aérosols, boîtes de conserve, barquettes aluminium et boîtes en métal
- ⇒ Papiers, journaux, revues et enveloppes

- **Le verre :**

- ⇒ Bouteilles en verre
- ⇒ Pots et bocaux en verre

La collecte des déchets recyclables est assurée par les prestataires suivants :

- CONTENEUR JAUNE : Excoffier Recyclage pour les multimatériaux (Une tournée générale par semaine et une tournée complémentaire par semaine)
- CONETNEUR VERT : Trigénium pour le verre (Une fois par semaine et une tournée complémentaire tous les 15 jours)

Le territoire dispose 54 Points Propres équipés chacun de la manière suivante :

- Multimatériaux (colonnes aériennes à opercule jaune de 4m³ ou CSE¹² de 5m³ à couvercle jaune)
- Verre (colonnes aériennes de 4m³ à opercule verte ou CSE¹³ de 3m³ à couvercle vert)

On notera la présence de colonnes aériennes seules réparties comme suit :

- 8 colonnes aériennes isolées pour la collecte du verre
- 2 colonnes aériennes isolées pour la collecte des multimatériaux

La suppression progressive des points de collecte de verre isolés se fait au bénéfice de Points Propres complets. Ceci s'explique par le fait qu'il a été montré que tous les flux (vert, jaune et OMr) devaient être proposés sur les Points Propres. Les dérogations à ce principe sont un vecteur d'incivilités.

L'équipement en conteneurs semi-enterrés de tri sélectif se fait progressivement sur les communes pour une meilleure intégration paysagère tout en facilitant les interventions de nettoyage pour les agents communaux et de la CCPF. Ces éléments participent à l'amélioration du geste de tri.

MULTIMATERIAUX			
Typologie	Lieu	Dép.	Traitement
Papier	EXCOFFIER FRERES (Groisy) puis papeterie	74	Mise en pâte
Gros de magasin	EXCOFFIER FRERES (Groisy) puis papeterie	74	Mise en pâte
Brique	Filière REVIPAC	88	Séparation de fibre
Acier	Arcelor Packaging International	92	Fonte
Aluminium	Emin sous barème D. Repreneurs divers sous barème E.	1	Fonte
Bouteilles et flacons en plastique	VALORPLAST	92	Granulation
Cartonnettes	EXCOFFIER FRERES (Groisy) puis cartonerie	74	Mise en pâte
Refus de tri	UIOM Chavanod	74	Incinération

¹² CSE : Conteneur Semi-enterré

VERRE			
Flux	Lieu	Département	Département
Bouteilles et pots en verre	OI Manufacturing	69	Fonte

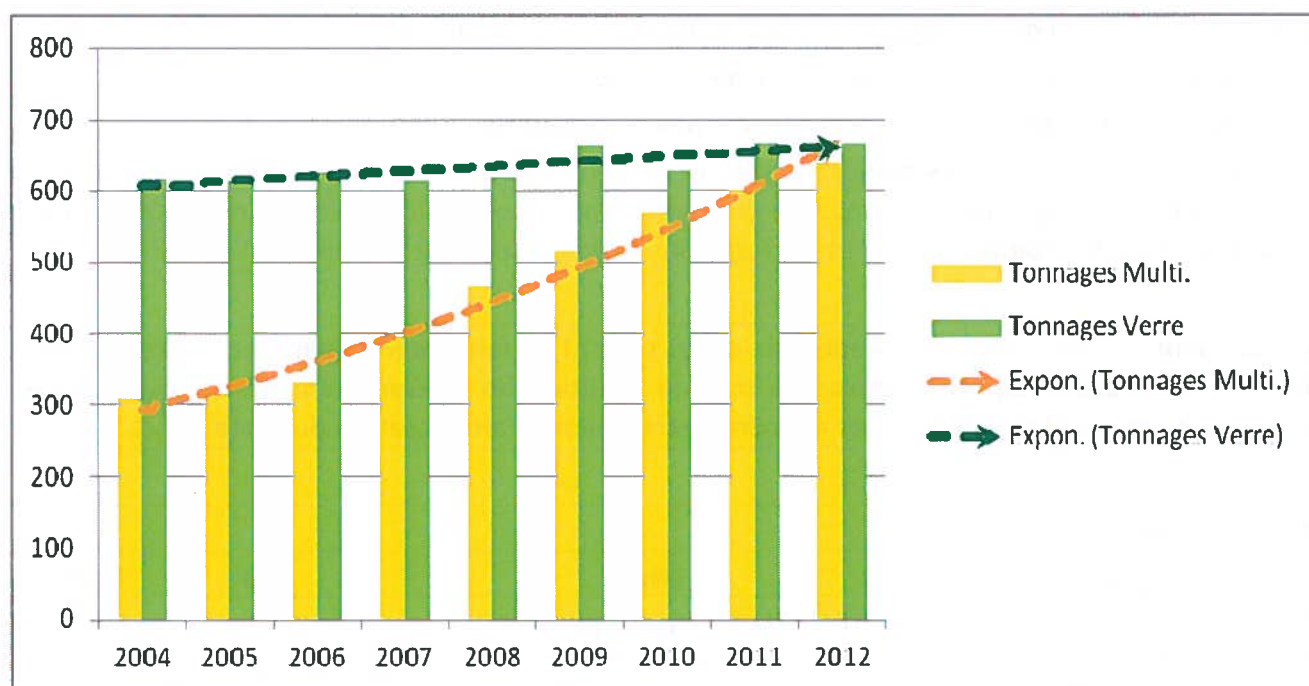
Synthèse des filières de reprise des matériaux recyclables issus du tri sélectif

3.2 Bilan quantitatif et qualitatif du tri sélectif

LES TONNAGES

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Evol. 11/12	ADEME 2010 Rhône Alpes
Tonnages Multi.	310	316	333	397	465	516	569	601	640	7%	-
Tonnages Verre	617	614	626	613	621	664	629	667	666	0%	-
Pop DGF	14262	14262	14929	14929	15090	16000	16231	16478	16827	2%	-
Refus de tri collectés	-	-	-	-	26	18	37	47	49	5%	
Kh/hab MULTI.	22	22	22	27	31	32	35	36	38	4%	33
Kg/hab VERRE	43	43	42	41	41	41	39	41	40	-2%	32

Evolution des tonnages et kg/hab multimatériaux et verre collectés depuis 2004



Evolution des tonnages et kg/hab de tri sélectif annuel pour la période 2004-2012

On note que le geste de tri est à la hausse notamment depuis 2007-2008 avec le passage en multimatériaux pour le conteneur jaune (emballages et papiers, journaux en mélange). Depuis cette période, le niveau de tri des emballages recyclables et papiers-journaux sur le territoire de la CCPF ne cesse de progresser. Le territoire présente des résultats supérieurs à la moyenne ADEME RHONE ALPES (milieu rural) pour les deux flux du tri sélectif.

La hausse des refus de tri collectés sont en lien direct avec la hausse des tonnages collectés pour le flux des multimatériaux. Le travail de communication repris en 2012 a cependant permis d'améliorer le taux de refus et de fait limiter leur augmentation. La bonne qualité de tri est essentielle pour réduire les refus destinés à l'incinération au SILA dont le coût augmente fortement.

La courbe ci-dessus présente l'évolution des tonnages de tri sélectif depuis 2004. L'augmentation significative de la collecte du flux multimatériaux se poursuit en 2012 avec +7% par rapport à 2011. Les résultats du verre sont stables (environ 40kg/hab) suite à la forte progression de l'an dernier, ceci indique une hausse avérée du geste de tri puisque d'une manière générale en Haute-Savoie mais également sur l'ensemble du territoire national les performances de tri du verre sont plutôt à la baisse. Elle est également confirmée par les producteurs d'emballages en verre.

Les résultats sont donc à la hausse de 3% pour les deux flux en 2012 par rapport à l'année précédente, l'effort doit être maintenu. Pour cela le travail de communication doit se développer.

ANALYSE :

Même si la courbe de progression s'infléchit, le geste de tri des déchets recyclables (verre, emballages ménagers et papiers) continue de progresser de 3% sur le territoire du Pays de Fillière.

On notera pour 2012 :

- une stabilité des tonnages dans les conteneurs à verre (maintient de la forte progression 2011 de +6%)
- une hausse de 7% dans les conteneurs multimatériaux (emballages et papiers).
- une diminution du taux de refus directement liée au travail de communication auprès des usagers.

En 2012, cette évolution s'explique en partie notamment par :

- la mise en place de 3 nouveaux Points Propres
- le passage de 3 Points Propres en conteneurs semi-enterrés (remplacement de colonnes aériennes).
- la suppression de 4 points de verre isolés sur le territoire intercommunal
- la reprise du travail de communication

L'alliance de toutes ces démarches participe au développement du geste de tri.

TAUX DE REFUS

Le taux de refus correspond au pourcentage d'erreur de tri effectué sur 18 échantillons collectés dans les conteneurs jaunes du territoire. Il reflète la qualité de tri des usagers et sert à établir en partie les subventions versées par Eco-Emballages.

	Taux de refus 2010 (en%)	Taux de refus 2011 (en%)	Taux de refus 2012 (en%)
Janvier	4,53	-	-
Février	6,68	4,86	-
Mars	3,77	10,36	5,32
Avril	1,84	13,28	5,52
Mai	1,15	10,28	4,79

Juin	7,52	5,48	3,67
Juillet	1,80	-	4,41
Août	2,22	-	-
Septembre	2,47	5,77	4,00
Octobre	3,07	5,86	2,64
Novembre	12,26	-	3,71
Décembre	-	-	11,97
	4,30	7,98	5,11

Evolution du taux de refus moyen annuel entre 2010 et 2012

En 2012, le taux de refus moyen de la CCPF est de **5,11%** (7,98% en 2011). Il reste faible en comparaison du taux moyen national de 23% (d'après le rapport annuel 2009 d'Eco-Emballages).

ANALYSE :

La CCPF¹³ présente en 2012 un taux de refus bas de 5,11% au regard de la moyenne nationale.

On remarque que le taux de refus diminue avec la reprise du travail de communication (2^{ème} semestre 2011), cela confirme la tendance qui doit encourager à maintenir et à améliorer le travail de communication. Bien que celui-ci reste faible, la situation semble révéler la vulnérabilité de la démarche lorsque l'effort de communication est suspendu.

COMPOSITION DU TRI SELECTIF

Les résultats de la composition du tri sélectif de la CCPF sont présentés dans le tableau ci-dessous et comparés au référentiel ADEME RHONE-ALPES 2010 :

TYPES DE DECHETS	2010		2011		2012		Kg/hab ADEME 2010 (Pop DGF)
	Tonnages collectés	Kg/hab CCPF 2010	Tonnages collectés	Kg/hab CCPF 2011	Tonnages collectés	Kg/hab CCPF 2012	
Verre	629	38,72	667	40,50	666	39,57	27,24
Papier	350	21,58	401	24,33	426	25,29	22,83
Bouteilles et flacons plastiques	76	4,68	69	4,18	82	4,85	2,88
Cartonnettes et cartons	280	17,23	250	15,18	270	16,05	6,53
Briques	13	0,82	8	0,50	10	0,57	0,53
Métal	25	1,54	17	1,01	17	1,00	1,30
Refus de tri évacués	63	3,85	44	2,68	49	2,93	-
TOTAL TS	1435	88,44	1457	88,40	1519	90,26	-
TOTAL TS (Hors papier et refus de tri)	1023	63,01	1011	61,38	1044	62,04	38,48

Tableau de la composition du tri sélectif de la CCPF 2010-2012 (en kg/hab)

¹³ CCPF : Communauté de Communes du Pays de Fillière

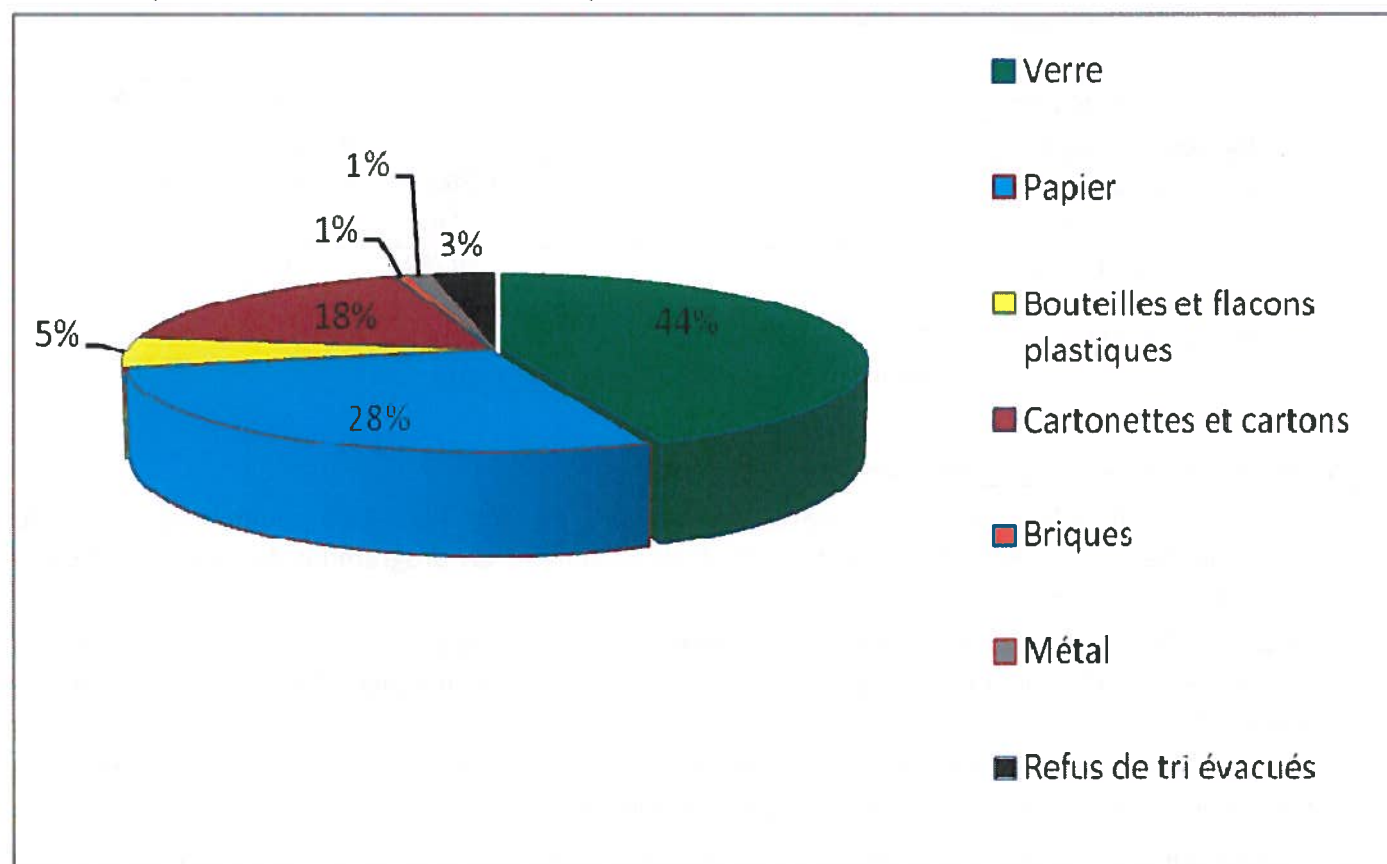
	2010	2011	2012	Evolution 11/12
Verre	44%	46%	44%	-4%
Papier	24%	28%	28%	2%
Bouteilles et flacons plastiques	5%	5%	5%	14%
Cartonnettes et cartons	19%	17%	18%	4%
Briques	1%	1%	1%	11%
Métal	2%	1%	1%	-4%
Refus de tri évacués	4%	3%	3%	7%
Verre	44%	46%	44%	-4%
Emballages recyclables	27%	24%	25%	5%
Papiers	24%	28%	28%	2%
Refus de tri	4%	3%	3%	7%

Comparaison de la composition du tri sélectif de la CCPF 2010-2012

La composition des déchets recyclables collectés sur la CCPF présente comme caractéristiques majeures :

- Un pourcentage important de verre (44%)
- Un pourcentage important de papier (28%)
- Un pourcentage important de cartonnettes et cartons (18%)

Pour ces trois filières, les résultats de la CCPF sont supérieurs au référentiel ADEME RHONE ALPES 2010. On notera que depuis le passage au Barème E en juin 2011, les cartons bruns de déchetterie sont désormais pris en considération dans la composition.



Composition du tri sélectif de la CCPF 2012

ANALYSE :

La part des déchets recyclables augmente en 2011 de 3% sur les deux flux du tri sélectif, cependant le verre et les papiers, journaux et revues constituent toujours l'essentiel de la composition du tri sélectif sur le territoire de la CCPF.

On notera sur 2012, une hausse des 3% des emballages recyclables alors que la part des emballages recyclables avait diminuée en 2011.

Pour l'avenir :

- Il faut développer le travail de communication pour améliorer les résultats des tonnages de tri et maintenir le niveau bas de refus de tri.
- Il faut continuer de progresser sur le volume d'emballages recyclables, notamment sur les cartons, les bouteilles et flacons en plastique et le métal dont les prix de reprise sont les plus conséquents.

3.3 Bilan budgétaire du tri sélectif

LES DEPENSES

DEPENSES	Tonnages 2011	Tonnages 2012	Evol. 11/12	Coût 2011 (en €TTC)	Coût 2012 (en €TTC)	Evol. 11/12
Pré-collecte TS				2 645	2 464	-7%
<i>Fourniture équipement - Tri Sélectif</i>				2 645	2 464	-7%
Collecte TS	1 268	1 306	3%	140 651	167 193	19%
<i>Collecte multimatériaux</i>	601	640	7%	125 455	149 264	19%
<i>Collecte verre</i>	667	666	0%	15 196	17 930	18%
Incinération des RT	44	49	12%	5 367	6 863	28%
Communication				38 560	37 598	-2%
<i>Coût poste ADT</i>				27 810	31 248	12%
<i>Supports pour la comm. (Tract...)</i>				10 750	6 350	-41%
TOTAL COLLECTE	1 313	1 356	3%	187 224	207 255	11%

Bilan des dépenses pour le tri sélectif 2012

Concernant les dépenses on notera les points suivants :

- Baisse de 7% de la ligne des fournitures de pré-collecte, en effet, l'achat de poubelle de tri pour les évènementiels a été plus conséquent en 2011 au lancement du programme de mise à disposition pour les associations
- Hausse de 19% des coûts de collecte du tri sélectif liée à la hausse des tonnages, à une revalorisation du coût de collecte annuel par les prestataires (+13%) ainsi qu'au passage à la TVA à 7% contre 5,5% auparavant
- Hausse de l'incinération des refus de tri (erreur de tri) en lien avec la hausse du coût à la tonne en traitement au SILA et à une hausse des tonnages incinérés
- Stabilisation du coût de communication en notant une hausse du poste ambassadeur du tri puisque deux agents ont été affectés sur ce poste contre un en 2011. La baisse de 41% des supports communication relève surtout d'une seule diffusion de Lettre du Tri en 2012 contre 2 en 2011

ANALYSE :

L'augmentation des dépenses liées au tri sélectif de 11% en 2012 relève des constats suivants :

- La forte hausse du coût d'incinération des refus de tri
- La forte hausse des coûts de traitement (+13%) et du passage à la TVA à 7%
- La reprise du travail de communication

LES RECETTES

La CCPF a signé un contrat avec la société Eco-Emballages qui a pris effet le 22 Décembre 2000. Dans ce contrat, Eco-Emballages s'engage à apporter à la CCPF des soutiens financiers destinés à alléger le coût de la collecte sélective en fonction des performances réalisées et des moyens mis à disposition pour la communication et la collecte du tri sélectif des déchets sur le territoire. On notera qu'en Juin 2011 ce contrat avec Eco-Emballages a été renouvelé jusqu'au 31 Décembre 2016 sous la dénomination du contrat Barème E. **Le Barème E présente une différence majeure avec le contrat précédent puisque les soutiens d'Eco-Emballages sont désormais uniquement affiliés à la performance du geste et de la qualité du tri effectués par les habitants de la collectivité. Donc plus on trie, mieux on trie et plus la collectivité engendre des recettes.**

La CCPF a profité du passage au Barème E pour réviser ces contrats de reprise et désormais deux nouveaux flux sont rachetés et pris en compte dans les résultats de la collectivité par l'Eco-organisme (Gros de magasin et cartons bruns). Précisons que les cartons bruns sont collectés en déchetterie et donc que les recettes liées au rachat de ce matériau sont attribuées aux recettes de déchetterie.

RECETTES	2011 (€ TTC)	2012(€ TTC)	Evol. 11/12
ECO EMBALLAGES : soutien aux tonnages valorisés et à la qualité du tri	98 310	178 723	82%
ECO EMBALLAGES : soutien communication	17 040	11 964	-30%
ECOFOLIO : Soutien papier	7864	8089	3%
REPRISE DES MATERIAUX	80 991	83 107	3%
<i>Reprise papier</i>	31 390	33 201	6%
<i>Reprise gros de magasin</i>	600	2 423	304%
<i>Reprise cartonnettes</i>	6 679	7 038	5%
<i>Reprise verre</i>	13 255	14 204	7%
<i>Reprise bout. et flacons plastique</i>	24 633	23 732	-4%
<i>Reprise Acier</i>	3 398	2 342	-31%
<i>Reprise Alu</i>	1 035	168	-84%
<i>Reprise ELA</i>	0	0	-
TOTAL RECETTES	204 205	281 883	38%

Détails des recettes du tri sélectif issues de la reprise des matériaux et des éco-organismes 2011-2012

On relève une hausse importante des recettes (+38%) directement liées au soutien à la valorisation d'Eco-Emballages en forte progression avec la prise en compte des tonnages de cartons bruns dans le cadre du nouveau Barème E.

A l'inverse de l'an dernier, on notera en 2012, une diminution des prix moyens de reprise sauf pour l'acier.

De manière générale, la hausse des recettes est donc liée à la progression des tonnages valorisés qui engendre plus de tonnes rachetées et qui influe également les soutiens des éco-organismes.

	2011		2012		Evolution 11/12
	DEPENSES (€ TTC)	RECETTES (€ TTC)	DEPENSES (€ TTC)	RECETTES (€ TTC)	
Pré-collecte tri sélectif	2 645	-	2 464	-	-7%
Collecte et traitement	140 651	-	167 193	-	19%
Coût du poste ADT	27 810	-	31 248	-	12%
Incinération des refus de tri	5 367	-	6 863	-	28%
Actions de communication	10 750	-	6 350	-	-41%
EE : soutien comm.	-	17 040	-	11 964	-30%
EE : soutien à la valorisation	-	98 310	-	178 723	82%
ECOFOLIO : soutien papier	-	7 864	-	8 089	-40%
Reprise des matériaux / recycleurs	-	80 991	-	83 107	3%
TOTAL RECETTES	-	204 205	-	281 883	38%
TOTAL DEPENSES	187 224	-	214 118	-	14%
SOLDE	16 981		67 765		

Synthèse du coût de collecte et de traitement des déchets issus du tri sélectif (Compta'coût)

En 2012, malgré les fortes évolutions des coûts de collecte et d'incinération des refus de tri, on constate que **le budget pour le tri sélectif 2011 est excédentaire de 67 765€**. Cet excédent est lié directement au nouveau contrat Eco-Emballages nommé Barème E qui intègre les cartons bruns de déchetterie dans le soutien à la valorisation. De fait, l'augmentation de cette ligne est de 82% entre 2011 et 2012.

Le choix stratégique de choisir ce nouveau contrat démontre l'intérêt financier à trier sachant que la ligne de conduite du Barème E est la suivante : plus on a de tonnes dans les conteneurs de tri sélectif plus on a de soutiens financiers.

On notera que cet excédent permet au service de temporiser l'impact financier des coûts de collecte et surtout de traitement par incinération du SILA dont la projection à la hausse va se poursuivre.

ANALYSE :

L'augmentation des coûts de collecte du tri sélectif et la hausse de l'incinération des refus de tri (erreur de tri) constatés en 2012 faisaient craindre un mauvais bilan annuel.

Le bon niveau de recette lié au nouveau contrat Eco-Emballage nommé Barème E (soutien basé uniquement sur les résultats de tonnages déchets recyclables collectés) et les nouveaux contrats de reprise matériaux passés en juin a permis de compenser très largement cette tendance et d'afficher un bilan excédentaire.

Ceci montre l'intérêt :

- d'un tri sélectif de qualité, au-delà des enjeux environnementaux il s'agit sans conteste du meilleur moyen de réduire la facture
- d'une communication appuyée et de qualité

4. DECHETTERIES

4.1 Organisation

Deux déchetteries intercommunales sont en service aux Ollières (Mise en service en Avril 98) et à Villaz (Reprise en gestion intercommunale en Octobre 1993).

Du 1 ^{er} Avril au 31 Octobre	Du 1 ^{er} Novembre au 31 Mars
Lundi : 14H-18H	Lundi : 13H30-16H30
Du mardi au vendredi : 9H-12H et 14H-18H	Du mardi au vendredi : 9H-12H et 13H30-16H30
Samedi : 8H30-12H30 et 13H30-18H	Samedi : 9H-12H30 et 13H30-17H

Horaires d'ouverture de la déchetterie des Ollières

Du 1 ^{er} Avril au 31 Octobre	Du 1 ^{er} Novembre au 31 Mars
Mercredi : 9H-12H	
Samedi : 9H-12H et 14H-18H	Samedi : 9H-12H et 13H30-16H30

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Villaz

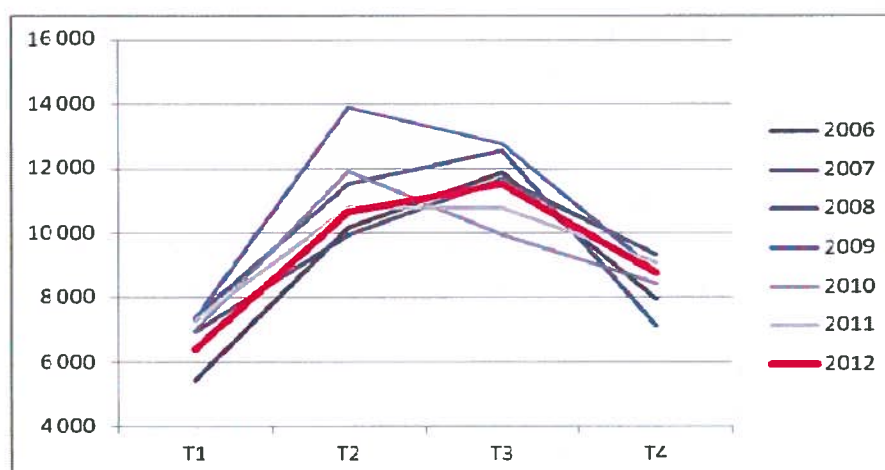
La CCPF assure en régie le gardiennage, l'entretien et la gestion des déchetteries. La société Excoffier Recyclage est chargée de l'enlèvement des déchets et du transfert vers les filières de recyclage et de traitement.

4.2 Fréquentation et tonnages collectés à la déchetterie des Ollières

Le gardien a comptabilisé **37 353 visites** pour l'année 2011, soit 2% par rapport à 2011.

	T1	T2	T3	T4	TOTAL ANNUEL	Evolution annuelle
2006	5 433	10 163	11 871	7 972	35 439	
2007	6 927	9 959	11 678	9 329	37 893	7%
2008	7 395	11 508	12 557	7 137	38 597	2%
2009	7 324	13 901	12 772	8 832	42 829	11%
2010	6 972	11 915	9 958	8 450	37 295	-13%
2011	7 305	10 796	10 787	9 079	37 967	2%
2012	6 399	10 653	11 536	8 765	37 353	-2%

Tableau récapitulatif des fréquentations de la déchetterie des Ollières entre 2006 et 2012



Saisonnalité de la fréquentation de la déchetterie des Ollières entre 2006 et 2012

La fréquentation de la déchetterie des Ollières reste stable cette année et laisse apparaître clairement deux saisons (estivale et hivernale) bien distinctes, justifiant les horaires d'été et d'hiver.

Matériaux	Poids en tonnes 2011	Poids en tonnes 2012	Evolution 2011/2012
Cartons bruns*	159	151	-5%
Ferraille	181	184	2%
Déchets verts	948	927	-2%
Pneus	37	35	-4%
Huile minérale**	6 882	2 695	-61%
Incinérables	352	288	-18%
Encombrants	591	533	-10%
Gravats	505	467	-8%
Plâtres	-	22	-
DMS	17	19	12%
Bois	472	516	9%
Piles	2	2	17%
Lampes	0,306	0,327	7%
D3E	99	127	28%
Batteries	-	1	-
TOTAL (hors huile)	3 362	3 272	-3%

*Cartons Professionnels inclus

** Huile minérale non comptabilisée dans le total des tonnages (Litres ou Tonnes selon chaque collecte)

Evolution des tonnages de chacun des flux repris sur le site de la déchetterie des Ollières

De manière générale, les tonnages collectés et traités pour le site de la déchetterie des Ollières présentent une baisse de 3% par rapport à 2011.

Cette baisse des tonnages est caractérisée par :

- une baisse de 18% des incinérables et de 10% des encombrants. Cette diminution peut s'expliquer en partie la mise en service de la benne PLATRES jusqu'alors ils étaient déposés dans les encombrants.
- une baisse des cartons bruns de 5% qui peut s'expliquer par l'alignement du tarif « PROFESSIONNELS » de la déchetterie sur celui d'EXCOFFIER, l'incitation des professionnels à se rendre directement chez les repreneurs privés (rachat) et le lancement de la collecte des cartons PRO sur la commune de Thorens.

Certains flux présentent une hausse qui peut s'expliquer comme suit :

- la hausse des Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (D3E) de 28% semble directement liée à l'installation d'une benne maritime pour protéger les petits appareils électriques des repreneurs. A noter que les BETTERIES sont désormais stockées dans cette benne protégée et désormais rachetée par Excoffier.
- la hausse des DDM (Déchets Dangereux des Ménages) de 12% s'explique par une démarche de formation et de sensibilisation en interne auprès des gardiens pour améliorer le tri de ces flux complexe.

- la hausse de 17% de collecte pour le flux des PILES s'explique simplement par la typologie des piles déposées (plus lourdes) qui impacte les tonnages et par le nombre d'enlèvement. En effet, il y a eu 7 enlèvements en 2012 contre 6 en 2011.
- la hausse de 9% du flux du BOIS peut s'expliquer également par un transfert des ENCOMBRANTS lors de la reprise des consignes de tri en interne avec les gardiens.
- la hausse de 7% de collecte des LAMPES est uniquement liée à la typologie des lampes déposées (plus lourdes) puisque le nombre d'enlèvement est équivalent.

ANALYSE :

On constate que les tonnages baissent de 3% en équivalence avec les visites (-2%) pour l'année 2012.

A noter les évolutions suivantes sur le site des Ollières :

- Mise en place de la benne maritime permettant de protéger les petits appareils électriques (PAM) et les BATTERIES
- Formation et sensibilisation en interne des agents pour la détection et l'amélioration du tri des déchets dangereux des ménages (DDM)

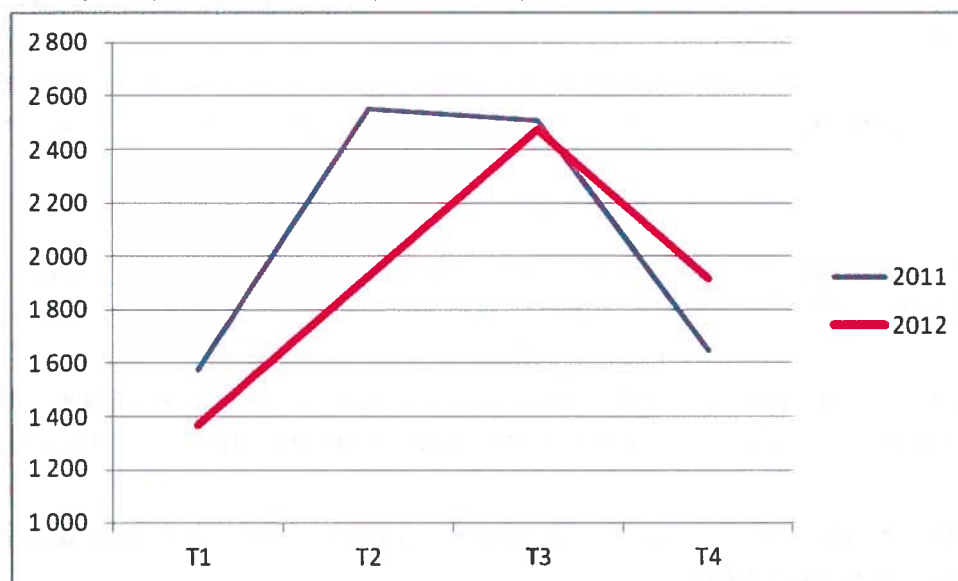
4.3 Fréquentation et tonnages collectés à la déchetterie de Villaz

Les gardiens ont comptabilisé **7 690 visites** pour l'année 2012. Soit une hausse de fréquentation de 7 % par rapport à 2011.

	T1	T2	T3	T4	TOTAL ANNUEL	Evolution annuelle
2010					7 704	
2011	1 575	2 550	2 507	1 650	8 282	8%
2012	1 371	1 928	2 476	1 915	7 690	-7%

Tableau récapitulatif des fréquentations de la déchetterie de Villaz entre 2010 et 2012

Cette forte baisse peut s'expliquer notamment par un renvoi vers le site des Ollières ayant des horaires d'ouvertures plus large et permettant le dépôt de flux plus diversifié.



Saisonnalité de la fréquentation de la déchetterie de Villaz entre 2006 et 2012

La fréquentation de la déchetterie de Villaz laisse apparaître clairement deux saisons (estivale et hivernale) bien distinctes, justifiant les horaires d'été et d'hiver.

Matériaux	Poids en tonnes 2011	Poids en tonnes 2012	Evolution 2011/2012
Cartons Bruns	32	26	-18%
Ferraille	33	19	-41%
Déchets verts	329	311	-6%
Encombrants	102	95	-8%
Huile minérale*	4463	1	-
Gravats	84	84	0%
Bois	70	70	0%
TOTAL (hors huile)	651	605	-7%

* Huile minérale non comptabilisée dans le total des tonnages (Litres ou Tonnes selon chaque collecte)

Evolution des tonnages de chacun des flux repris sur le site de la déchetterie de Villaz

De manière générale, on observe une baisse conséquente des tonnages collectés et traités sur le site de la déchetterie de Villaz (-7%). Cette baisse semble directement liée à la diminution du nombre de visiteurs de 7% entre 2011 et 2012.

Les évolutions notoires sont les suivantes :

- Baisse très importante de la FERRAILLE (-41%) qui laisse imaginer une fréquentation par les récupérateurs accrue pendant les horaires de fermeture. On notera également que les gardiens ont été sensibilisés pour renvoyer les usagers apportant des déchets électriques sur le site des Ollières ce qui peut également impacter cette chute des tonnages.
- Les CARTONS baissent de 18% dans la continuité de 2011 (-14%). Ce constat rejoint la baisse constatée sur le site des Ollières et peut également s'expliquer par un transfert des professionnels directement aux repreneurs privés.
- Les tonnages d'ENCOMBRANTS sont en baisse de 8% et laisse imaginer un transfert dans le flux D3E (déchets électriques) aux Ollières.
- Les tonnages de DECHETS VERTS baissent de 6 % qui rejoint le constat du site des Ollières (-2%) et qui semble directement lié aux conditions climatiques spécifiques de l'année 2012.

ANALYSE :

Des similitudes de baisses de tonnages se retrouvent sur les deux sites des déchetteries pour les ENCOMBRANTS et les CARTONS BRUNS.

Ces diminutions semblent liées au transfert vers de nouveaux flux tels que les PLATRES et le transfert des professionnels vers des repreneurs privés avec l'alignement du tarif d'accès revu en 2011.

On retiendra aux Ollières l'efficacité de l'installation de la benne maritime pour protéger les flux des déchets électriques et des batteries.

4.4 Traitement des déchets de déchetteries

Typologie	Lieu	Dép.	Traitement
Incinérables	UIOM Chavanod	74	Incinération
Encombrants stockage	SITA CENTRE EST - Satolas	69	Stockage
Encombrants incinération	UIOM Chavanod	74	Incinération
Déchets verts	Compostière de Savoie	74	Compostage
Cartons Bruns	Emin sous barème D. Repreneurs divers sous barème E.	1	Mise en pâte
Gravats	CECCON	74	Recyclage pour remblaiement
Ferrailles	EXCOFFIER FRERES (Groisy)	74	Fonte
Bois	Compostière de Savoie, Saviola (Italie), Egger (88), petites quantités chez Lely Environnement (38) pour le bois non traité	74	Broyage/Compostage
D3E GEM	GEMF : Terecoval à La Chambre (73), GEMHF : Derichbourg Purfer à Saint-Pierre de Chandieu	73 et 69	Tri et valorisation matière
D3E ecrans	EDEM 3E à Macon (71) mais cela va prochainement changer	71	Tri et valorisation matière
PAM	Remondis à Villefranche-sur-Saône (69) mais cela va prochainement changer	69	Tri et valorisation matière
Huile minérale	FAURE	73	Tri et valorisation matière
Pneus	TFM	*01	Tri, réutilisation et valorisation matière ou énergie
Verre	OI Manufacturing	69	Fonte
DMS - pâteux (peinture)	SERPOL	69	Valorisation énergétique
DMS - phytos	SERPOL	69	Elimination par incinération ou traitement physico-chimique
DMS - bases	SERPOL	69	Elimination ou valorisation matière par traitement physico-chimique
DMS - médicaments	SERPOL	69	Elimination par incinération
DMS - produits de laboratoire	SERPOL	69	Elimination par incinération ou traitement physico-chimique
DMS-Aérosols	EXCOFFIER FRERES (Groisy)		Valorisation matière
Batteries	RECYLEX	69	Valorisation matière et neutralisation du plomb
PILES	Centre de recyclage COREPILE	-	Valorisation matière

Tableau de synthèse de traitement par flux des déchets des déchetteries

Les modalités de traitement des GRAVATS ont évolué en 2011 avec le changement de contrat. Traités jusque là en stockage, ils sont désormais recyclés en travaux de voirie (ou autres ...).

Ce simple transfert permet de satisfaire un des critères du Grenelle II de réduire de 15% des filières en stockage ou incinération.

4.5 Dépenses des déchetteries

	Tonnages 2011	Tonnages 2012	Evol. 11/12	Coût 2011 (en €TTC)	Coût 2012 (en €TTC)	Evol. 11/12
Collecte et traitement	3 362	3 272	-3%	214 830	215 323	0%
Traitement enc. (SILA)	414	373	-10%	52 350	53 942	3%
TOTAL COLL. ET TRAIT.	-	-	-	267 180	269 264	1%
Gardiennage	-	-	-	49 218	52 138	6%
Entretien et fonctionnement	-	-	-	8 183	9 334	14%
TOTAL	-	-	-	324 581	330 736	2%

Synthèse des dépenses du site de la déchetterie des Ollières

	Tonnages 2011	Tonnages 2012	Evol. 11/12	Coût 2011 (en €TTC)	Coût 2012 (en €TTC)	Evol. 11/12
Collecte et traitement	651	605	-7%	34 989	35 909	3%
Traitement enc. (SILA)	72	66	-8%	9 068	9 557	5%
TOTAL COLL. ET TRAIT.	-	-	-	44 057	45 467	3%
Gardiennage	-	-	-	9 053	6 759	-25%
Entretien et fonctionnement	-	-	-	289	79	-73%
TOTAL				53 399	52 305	-2%

Synthèse des dépenses du site de la déchetterie de Villaz

	Tonnages 2011	Tonnages 2012	Evol. 11/12	Coût 2011 (en €TTC)	Coût 2012 (en €TTC)	Evol. 11/12
Collecte et traitement	4 013	3 877	-3%	249 819	251 232	1%
Traitement enc. (SILA)	485	440	-9%	61 417	63 499	3%
TOTAL COLL. ET TRAIT.				311 237	314 731	1%
Gardiennage				58 271	58 897	1%
Entretien et fonctionnement				8 472	9 413	11%
TOTAL				377 980	383 041	1%

Synthèse des dépenses des deux déchetteries (Ollières et Villaz)

Les charges de gardiennage des déchetteries sont stables malgré l'emploi d'un agent de sécurité pour la déchetterie des Ollières. Cette dépense a pu être compensée par une gestion de gardiennage en régie plus conséquente sur le site de Villaz contre l'appel à des intérimaires plus importants sur 2011.

ANALYSE :

- Baisse de 3% des tonnages en déchetteries liée principalement à la baisse des tonnages collectés pour les flux suivants : INCINERABLES (-18%), CARTONS BRUNS (-12%), ENCOMBRANTS (-9%).
- On notera une hausse conséquente de 28% des D3E (déchets électriques) grâce à la protection du flux des repreneurs avec l'installation de la benne maritime. La hausse conséquente de 11% des

DDM¹⁴ nécessite une surveillance accrue des gardiens pour s'assurer que des professionnels ne déposent pas leur DDM en déchetterie en vue de la forte progression constatée.

- Les coûts de collecte et de traitement sont stables malgré la revalorisation du coût annuel grâce à la baisse des tonnages collectés de 3%.
- Le coût de gardiennage est stable avec un gardiennage en régie accrue sur le site de Villaz ainsi qu'en remplacement pendant les périodes de vacances et d'arrêt maladie. Ce système trouve cependant ces limites lorsque l'équipe des agents de collecte sont en équipe réduite (congé ou arrêt maladie)
- Les coûts de fonctionnement et d'entretien des déchetteries sont en hausse de 11% à cause du rachat de bouches d'égout après vol sur les Ollières et la commande de nouveaux carnets de facturation pour les professionnels.
- Au global, les coûts sont stables, la vigilance pour le respect des limites de quantités déposées doit se poursuivre. La qualité du tri trouve ces limites sur les périodes de forte fréquentation avec un seul gardien, ce point sera à surveiller à l'avenir notamment sur le site des Ollières.

Au-delà de l'affichage de ces résultats, ce tableau montre l'importance qu'il y a à développer les filières rattachées aux déchetteries au regard des coûts qu'elles occasionnent.

4.6 Les recettes des déchetteries

RECETTES	2011 Volume	2012 Volume	2011 Montant (en €)	2012 Montant (en €)	Evolution Soutiens 2011/2012
Facturation des professionnels	530	547	10 255	13 675	33%
Reprise ferraille (en tonnes)	214	204	14 946	31 421	110%
Ecosystèmes (soutien D3E / tonne)	99	127	5 519	6 639	20%
Ecosystèmes (soutien D3E / protection au gisement)			270	686	154%
Ecosystèmes (soutien D3E comm.)			1 509	4 179	177%
Recylum (soutien communication)	0,306	0,327	750	500	-33%
Reprise des cartons bruns	84	193	2 444	16 936	593%
Reprise des batteries	-	1	-	522	-
			35 692	74 557	109%

Synthèse des recettes des deux déchetteries (Ollières et Villaz)

On observe une hausse générale des recettes liée :

- Au rachat des CARTONS BRUNS de déchetteries sur l'ensemble de l'année 2012 (uniquement depuis le mois de Juillet en 2011) auquel s'ajoute une progression du prix moyen de reprise de quasiment 50% entre 2011 et 2012 sur la période de référence comparable (juillet-décembre).
- A la progression des tonnages de D3E (déchets électriques) sur le site de la déchetterie des Ollières et donc des soutiens à la tonne par l'éco-organisme Ecosystèmes. On notera la progression du soutien dédié à la protection du gisement depuis l'installation de la benne maritime (686€ en 2012 contre 270€ en 2011). L'objectif est d'obtenir ce soutien chaque trimestre avec la vidéosurveillance en 2013 pour compenser intégralement la location de la benne maritime.
- A la hausse de la reprise de la FERRAILLE grâce aux conditions financières du nouveau marché qui permettent à la CCPF de bénéficier de prix beaucoup plus intéressants. Le prix de reprise a plus que doublé entre 2011 et 2012. Cela confirme l'intérêt de protéger ce flux des vols de récupérateurs.

¹⁴ DDM : Déchets Dangereux des Ménages

- A une meilleure gestion des accès « professionnels » en déchetterie. Il reste encore des marges de progression sur ce point. On note toutefois les limites du dispositif avec un certain nombre de comportements déviants :
 - ⇒ Dépôts de déchets PROS avec des véhicules privés ou banalisés
 - ⇒ Abandon de déchets en entrée de site en dehors des horaires d'ouverture
 - ⇒ Demandes de dérogations argumentant des dépôts privés avec des véhicules PROS
- Le rachat des BATTERIES à la déchetterie des Ollières depuis octobre 2012 (stockage protégé dans la benne maritime)

ANALYSE :

L'évolution des recettes met en évidence les enjeux d'une bonne gestion du haut de quai avec le travail de facturation des professionnels, la vigilance quant aux respects des limites de quantité déposées et une bonne qualité du tri sur le site. En effet la rigueur demandée au gardien change en partie leurs habitudes de travail mais se traduit de manière immédiate dans les recettes.

Ce travail de « professionnalisation » du gardien de déchetterie doit se poursuivre en vue de l'impact avéré qu'il génère. On notera sur fin 2012 que le développement de l'appel au personnel intérimaire et la fréquentation conséquente constatée sur les samedis en période haute ne participent pas à cette dynamique. Ces éléments devront être pris en considération dans l'évolution des sites à venir.

En parallèle la CCPF doit développer les filières REP (responsabilité élargie du producteur) pour augmenter la performance de gestion et favoriser les recettes.

5. LES DASRI (DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS A RISQUES INFECTIEUX)

5.1 Présentation des DASRI

Les DASRI sont définis par l'article R1335-1 du Code de la santé publique. Ce sont les déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire, présentant un risque de contamination. Ces déchets doivent être éliminés par les personnes qui les produisent.

Le particulier, dans le cadre de l'auto traitement, peut se retrouver producteur de ce type de déchet (seringue, stylo à insuline etc.). Ces piquants/coupants classés dans les DASRI¹⁵ posent alors certains problèmes de sécurité pour les rippeurs s'ils se retrouvent dans les ordures ménagères ou pour les trieurs dans les conteneurs de tri sélectif !

Si la CCPF¹⁶ n'a de responsabilité en la matière qu'au titre de la salubrité publique, elle a décidé d'aider les particuliers à se débarrasser de ces déchets à risques.

5.2 Le système de collecte des DASRI

La CCPF³¹ a installé une première borne automatique derrière la mairie de Villaz depuis le mois d'octobre 2008. Les usagers retirent des boîtes spécifiques à code barre dans les pharmacies du Pays de Fillière. Une fois pleines, ils les scannent à la borne automatique pour que la trappe s'ouvre et leur permette la dépose sécurisée de la boîte.

¹⁵ DASRI : Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux

¹⁶ CCPF : Communauté de Communes du Pays de Fillière

PHARMACIE	GROISY	SMB	THORENS	VILLAZ	Non déterminée	CCPF	TOTAL
Codes remis en pharmacie	69	0	42	42	-	-	153
Codes attribués	58	4	28	40	-	3	133
Dépôts	29	2	16	15	13	2	77
Rendement 2012	50%	50%	57%	38%	-	67%	58%
<i>Rendement 2011</i>	<i>19%</i>	<i>27%</i>	<i>54%</i>	<i>46%</i>	-	<i>0%</i>	<i>38%</i>
<i>Rendement 2010</i>	<i>11%</i>	<i>8%</i>	<i>87%</i>	<i>83%</i>	-	<i>0%</i>	<i>58%</i>

Tableau de répartition des codes barres

En 2012, le nombre de codes barres distribués diminue de 21% (169 en 2011 contre 133 cette année). Cette baisse peut s'expliquer par une absence de communication écrite sur ce sujet en 2012.

Le rendement correspond au retour de boîte déposées dans la borne par rapport au nombre de codes barres attribués. On observe un rendement général pour la CCPF en progression, en effet, en 2012 il atteint 58% contre 38% en 2011.

Le rendement augmente de manière significative sur les communes de Groisy (+31 points) et St Martin Bellevue (+23 points). Cette progression peut-être liée au travail de communication des pharmaciens.

Après la forte baisse constatée entre 2010 et 2011, le niveau est stable sur Thorens-Glières (+3 points). La baisse 2010-2011 devait donc relever d'un « déstockage » des habitants au lancement de la collecte.

Une légère baisse est constatée sur Villaz (-8 points) et s'inscrit dans la continuité de 2011, même si la baisse est moins prononcée. Ce constat est surprenant compte tenu de la proximité de la borne. La vigilance portera également sur ce site.

ANALYSE :

Les attributions de code barre sont en diminution de 21%, cependant, le rendement progresse par rapport à 2011 (+20 points). En vue de la progression du niveau de rendement, l'ajout d'une nouvelle borne ne doit pas être abordé dans l'immédiat.

Il faut noter des usages déviants au regard des règles de mise à disposition établies : certaines pharmacies distribuent plusieurs codes en même temps. Les personnes bénéficiaires de ce stock de codes barres peuvent être ainsi amenées à ne faire un dépôt dans la borne que tous les deux ans. Cela peut expliquer la hausse du rendement en 2012 par rapport à l'année précédente.

Ce constat impose une vigilance sur le suivi des codes-barres et devra être accompagné d'un travail de communication

- auprès des pharmaciens afin de les responsabiliser dans l'octroi de codes
- auprès des bénéficiaires afin de les responsabiliser sur leurs obligations réglementaires

On notera qu'une REP¹⁷ pour la collecte et le traitement des DASRI est en cours de montage pour 2013. La CCPF étudiera les modalités de l'éco-organisme lorsqu'il sera officialisé.

¹⁷ REP : Responsabilité Elargie du Producteur

5.3 Dépenses pour la collecte des DASRI²⁸

Les coûts de fonctionnement de la collecte des DASRI²⁸ comprennent (prix révisés en 2010) :

- La fourniture de codes barres (coûts de traitement inclus) : 1,05 €HT/code
- Collecte 780,00 €HT/an
- Fourniture et traitement des fûts 307,77 €HT/an
- La gestion et l'exploitation de la borne (TELEGESTION) 1 229,85 €HT/an
- L'abonnement GPRS (coûts de communications inclus) : 67,35 €HT/an
- Le contrat de maintenance préventive : 538,78 €HT/an

	Coût 2010 (en € HT)	Coût 2011 (en € HT)	Coût 2012 (en € HT)
Code barre (Traitement des boîtes)	176	132	294
Collecte	780	780	780
Fourniture et traitement des fûts	308	308	308
Gestion et exploitation	1 230	1 230	1230
Abonnement GPRS	67	67	65
Maintenance	539	539	539
Communication	730	-	-
TOTAL	3 830	3 056	3 215

Synthèse des dépenses de fonctionnement de la borne DASRI située à VILLAZ

La hausse du coût du service DASRI est liée à l'achat d'étiquettes plus conséquent en 2012 pour les pharmacies.

ANALYSE :

A l'issue des constats établis pour 2010 (variations des coûts de 30% environ), des termes du contrat ont été renégociés et ont permis de stabiliser les dépenses d'une année sur l'autre. Ce résultat est conforme à l'objectif affiché en 2010 : stabiliser la dépense annuelle de fonctionnement à environ 2 900 €HT (hors codes barres).

5.4 Recettes pour la collecte des DASRI

La CCPF¹⁸ n'a bénéficié d'aucune subvention en 2011.

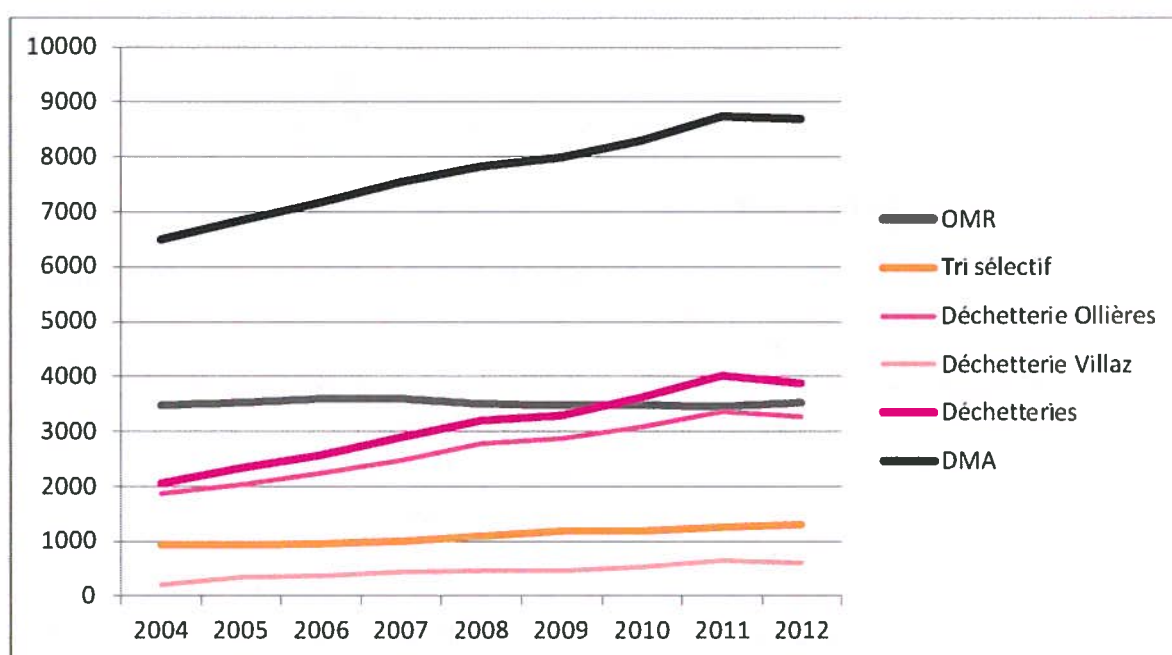
¹⁸ CCPF : Communauté de Communes du Pays de Fillière

6. BILAN ET PERSPECTIVES

6.1 Analyse quantitative

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
OMR	3486	3539	3597	3608	3508	3474	3471	3462	3517
Tri sélectif	927	930	959	1008	1086	1180	1197	1268	1306
Déchetterie Ollières	1876	2035	2240	2476	2776	2871	3085	3362	3272
Déchetterie Villaz	218	346	374	452	459	465	541	651	605
Déchetteries	2059	2343	2570	2886	3194	3291	3626	4013	3877
DMA	6507	6850	7170	7544	7829	7990	8294	8743	8700

Evolution générale des tonnages de DMA¹⁹ et par flux entre 2004 et 2012



Graphique d'évolution des tonnages par flux entre 2004 et 2012

On notera que la courbe des Ordures Ménagères résiduels (OMr) continue de se stabiliser en 2012. Les tonnages de tri sélectif sont moins forte hausse (+3%) par rapport à 2011 (+6%). Les tonnages de déchetteries diminuent de -3% en 2012.

En vue de ces éléments, la production globale par habitant (DMA : déchets Ménagers et Assimilés) est en baisse de -0,5% en 2012 contre +5% en 2011.

L'analyse ne peut se contenter de cette analyse brute puisqu'un certain nombre de paramètres ne sont pas pris en compte (évolution de la population, part des déchets professionnels ...). Un indicateur plus adapté est utilisé : le ratio/habitant. Pour cela, les niveaux de population retenus sont ceux établis dans le cadre de la DGF.

¹⁹ DMA : Déchets Ménagers et Assimilés : totalité des déchets collectés et traités par la collectivité. Le Grenelle II de l'environnement fixe un objectif de baisse des DMA de 7% aux collectivités.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Evol en %
POPULATION	14761	15072	15308	15544	15772	16000	16240	16478	16827	2%
OMr	236	235	235	232	222	217	214	210	209	-1%
TRI SELECTIF	63	62	63	65	69	74	74	77	78	1%
REFUS DE TRI	-	-			2	1	2	3	3	2%
DECHETTERIES	142	158	171	188	205	209	223	244	230	-5%
<i>Incin.</i>						53	53	51	43	-15%
<i>Stock-DDM</i>						0	1	1	1	8%
<i>Valorisables</i>						155	169	192	186	-3%
TOTAL DMA	441	455	468	485	498	500	513	533	520	-3%
TOTAL Stock	-	-	-	-	-	0	1	1	1	8%
TOTAL val. matière	-	-	-	-	-	229	243	269	264	-2%
TOTAL val. énergétique						271	269	264	255	-3%
% valorisation matière	-	-	-	-	-	46%	47%	50%	51%	1%
% valorisation énergétique	-	-	-	-	-	54%	52%	49%	49%	-1%
% non valorisés	-	-	-	-	-	0,09%	0,11%	0,19%	0,21%	10%

Production moyenne annuelle de chacun des habitants du Pays de Fillière

6.2 Analyse budgétaire

	DEPENSES			RECETTES			COUT REEL			
	2011	2012	Evol.	2011	2012	Evol.	2011	2012	Evol.	Coût /
	(€ TTC)	(€ TTC)	2011 /12	(€ TTC)	(€ TTC)	2011 /12	(€ TTC)	(€ TTC)	2011 /12	tonne €TTC
OMr	701 859	795491	13,34%	1248750	1314881	5,30%	676 134	770 688	14%	219
TEOM	-	-	-	1223025	1290077	5,48%				
Participations	-	-	-	25725	24804	-3,58%				
Collecte	281 880	306 263	8,65%	-	-	-				
Incineration	419 979	489 229	16,49%	-	-	-				
Tri sélectif	187 224	207 255	10,70%	204 273	281 883	37,99%	-17 049	-74 628	38%	-57
Déchetteries	377 980	383 041	1,34%	35 692	74 557	108,89%	342 288	308 484	-10%	80
DASRI	3 056	3 215	5,22%	-	-	-	3 056	3 215	5%	-
TOTAL	1 270 119	1 389 003	9,36%	1488715	1671321	12,27%	1 004 429	1 007 759	0%	

Evolution des dépenses et des recettes par flux 2011 - 2012

DEPENSES

Les informations relatives aux dépenses sont détaillées tout au long du présent rapport.

RECETTES

L'augmentation des recettes de tri sélectif et de déchetteries est expliquée tout au long du présent rapport.

Pour ce qui est des OMr, la CCPF assume intégralement la compétence collecte. Le financement de ce service dans son ensemble (OMr, tri sélectif, déchetterie et cartons PRO) est financé par la TEOM²⁰. Le

²⁰ TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Toutes les personnes assujetties à la taxe foncière sont redevables de la TEOM. La base est la valeur locative à laquelle est appliqué le taux de TEOM déterminé par le Conseil de Communauté soit 8,71% en 2010 (idem 2009).

produit de la TEOM s'élève à 1 290 077 € pour l'année 2012, soit + 5,30% par rapport à 2011. Le taux pour la TEOM n'a pas été revalorisé en 2012, la hausse s'explique donc :

- par l'évolution du nombre d'utilisateurs concernés par la TEOM
- par l'évolution de l'assiette de calcul de la TEOM (indexée sur la valeur locative en hausse)

La baisse de recettes de participation est liée à nombre moindre de financement de point de collecte lors de programme immobiliers.

La redevance spéciale correspondant à la participation forfaitaire demandée au Centre ARTHUR LAVY reste inchangée à 10 350 €TTC.

A court terme, les recettes de la TEOM ne permettront plus de couvrir les frais d'incinération en augmentation constante. Cette situation justifie :

- le développement de nouvelles filières de détournement de l'incinération
- la maîtrise des accès en déchetterie et la qualité du tri sur les sites

On notera sur 2012, la hausse conséquente des recettes liées au tri sélectif et aux déchetteries liée :

- au nouveau contrat Barème E d'Eco-Emballages qui permet des soutiens plus conséquents basés principalement sur les tonnages collectés
- au rachat des CARTONS BRUNS de déchetterie et à l'intégration de leurs tonnages dans le contrat Barème E d'Eco-Emballages
- à hausse des soutiens d'Ecosystèmes sur la collecte des D3A (déchets électriques) grâce à la protection du gisement permis avec l'installation de la benne maritime
- au rachat des BATTERIES sur la déchetterie des Ollières (stockées dans la benne maritime protégée)

L'écart entre les recettes et les dépenses représente pour l'exercice 2011 un delta de 282 318 € qui correspond à la marge de fonctionnement disponible pour l'investissement.

SYNTHESE DE L'ANNEE 2012

ORDURES MENAGERES RESIDUELLES (OMR)

- Forte hausse du coût à la tonne de l'incinération par le SILA (+16 %)
- Hausse des tonnages collectés (+1,56%)
- Maîtrise du coût du service de collecte par la poursuite du travail d'optimisation avec l'installation des conteneurs semi-enterrés qui vient compenser cette augmentation (phase finale atteinte)
- Diversification des tâches des agents (nettoyage, entretien...) limitée avec l'implication des agents dans des missions de gardiennage en déchetterie et le non remplacement d'un agent

TRI SELECTIF

- Hausse de 3% des tonnages pour les 2 flux (verre et multimatériaux) réparti comme suit :
 - ⇒ CONTENEUR JAUNE : +7%
 - ⇒ CONTENEUR VERT : +0% (maintient de la forte progression 2011 : +6%)
- Signature du nouveau contrat Eco-Emballages nommé Barème E : les soutiens sont désormais uniquement liés aux résultats de tri des habitants de la collectivité
- Forte augmentation des recettes liée surtout au nouveau contrat Barème E et à la vente de matériaux

DECHETTERIES

- Légère baisse des tonnages et donc des dépenses liée surtout au travail de contrôle d'accès par le gardien et au travail de communication pour inciter les professionnels à se rendre en déchetterie PRO
- Vols toujours nombreux et situation très tendue en haut de quai (récupérateurs, artisans ...)
- Nécessité de maîtriser les accès
- Hausse conséquente des recettes liées :
 - ⇒ à la hausse des soutiens des déchets électriques permis avec la protection de ces déchets avec l'installation de la benne maritime
 - ⇒ au rachat des CARTONS BRUNS de déchetterie
 - ⇒ au rachat des BATTERIES

D'une manière générale, les dépenses augmentent de 9,36% et sont surtout liées aux hausses suivantes :

- coût d'incinération des ordures ménagères (+16%)
- coût de collecte et au traitement du tri sélectif (hausse des tonnages collectés + revalorisation annuelle du coût de collecte +7%)
- au passage à la TVA à 7%

On notera que la hausse du coût de l'incinération +16% ne s'est pas traduite dans le coût global du service à la même hauteur puisque ce dernier a augmenté de 9,36%. Cet écart est moindre par rapport à 2011 et démontre les difficultés à compenser les hausses liées à l'incinération.

Cela dit, cette compensation est à attribuer :

- à la maîtrise des coûts de collecte pour le flux des ordures ménagères
- à la maîtrise des coûts en déchetteries

- à la progression des résultats du tri sélectif (malgré un ralentissement en 2012)

Le tri sélectif est excédentaire (+67 625€) grâce aux recettes des éco-organismes et à la vente des matériaux. Ce bilan démontre tout l'intérêt du geste de tri au quotidien.

Les recettes des déchetteries augmentent de 109% grâce au rachat des CARTONS BRUNS, au rachat des BATTERIES et au bénéfice de la benne maritime qui protège les déchets électriques des récupérateurs (hausse des tonnages de 26%/2011 et donc hausse des soutiens identique par Ecosystèmes)

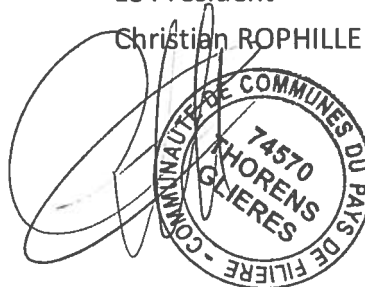
La progression des recettes participent à la compensation de la hausse du coût de l'incinération²¹ qui reste la solution financière la moins avantageuse.

Le détournement de l'incinération, l'augmentation du tri sélectif et la prévention (compostage et réduction à la source) sont les axes de travail à développer. Le développement des nouvelles filières, le travail de communication et l'amélioration du travail de gardiennage sont essentiels dans cette démarche globale.

A Thorens-Glières, le 20 juin 2013

Le Président

Christian ROPHILLE



²¹ Flux concernés par l'incinération au SILA : ordures ménagères (conteneur noir), benne INCINERABLES et benne ENCOMBRANTS (80%) en déchetteries

